



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°23 DU SAMEDI 27/01/2024

Réunion du 22 janvier 2024

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 27 JANVIER

- U17 D2, à 15h30

LA FOUILLOUSE contre **OC. ONDAINE**

Délégué à la charge DES DEUX CLUBS avec GO-PRO (décision disciplinaire) : **M. Bernard MOURBRUN**

DIMANCHE 4 FEVRIER

- SENIORS D3 Poule A, à 15h

FC ROANNE contre **OLYMPIQUE EST ROANNAIS**

Délégué à la charge du club de Olympique Est Roannais, avec GO-PRO : **M. Nordine BEZZAH**